

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Guéret, le 10/12/2021

# Ségur de la santé : 15,8 millions d'euros d'aides pour améliorer l'offre de santé et l'accompagnement des Creusois

Le plan régional d'aides Ségur, décliné en Nouvelle-Aquitaine par l'Agence régionale de santé en concertation étroite avec les acteurs territoriaux concernés<sup>i</sup>, a fait l'objet d'annonces cette semaine. En Creuse, ce sont 15,8 millions d'euros qui sont alloués pour améliorer et moderniser le système de santé pour les 10 ans à venir. Ces montants d'aides historiques vont concerner 11 établissements sanitaires et médico-sociaux du département. Ces investissements ont pour objectif de répondre aux besoins de la population tout en favorisant l'attractivité des professionnels de santé.

Les aides apportées aux établissements en Nouvelle-Aquitaine doivent permettre de faire évoluer l'offre de santé dans les territoires pour qu'elle réponde aux défis majeurs de notre système de soins : l'évolution de la démographie de notre région, le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, l'accès aux innovations technologiques et organisationnelles, la soutenabilité financière, une prise en charge coordonnée et participative entre tous les acteurs du système et ce, sur l'ensemble des 12 départements de la région.

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a également la volonté d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé. Au-delà de la qualité et de l'accès aux structures de soins et d'accompagnement, les aides Ségur vont donc permettre d'optimiser et améliorer l'attractivité pour les professionnels de santé, une démarche déjà engagée au travers des revalorisations salariales.

Les investissements Ségur en Creuse : une réponse massive aux enjeux de santé du territoire, 100% des établissements sanitaires soutenus

Les aides Ségur de la santé en Creuse visent en particulier à **moderniser** l'offre de soins et d'hébergement en restructurant des bâtiments anciens, en facilitant l'accès aux nouvelles technologies et en misant sur le développement durable. Elles permettent également de **renforcer les soins de proximité** en lien avec la ville, de favoriser les **investissements courants** nécessaires à la vie quotidienne dans les établissements ou encore d'aider les structures les plus endettées.

#### L'INVESTISSEMENT SANTE EN CREUSE



15,8
millions
d'euros d'investissement<sup>ii</sup>



13,9 millions d'euros pour soutenir les établissements de santé



1,9 millions
d'euros pour soutenir
les Ehpad et les
établissements
handicap



11

établissements soutenus

don

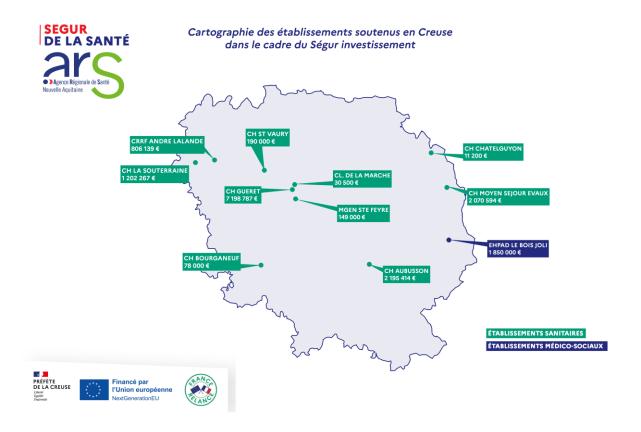
8 éligibles aux aides à l'investissement « projets structurants »



10 établissements sanitaires Dont 7 au titre de projets structurants



tablissement médico-social (1 Ehpad)



>>> Cliquez ici pour télécharger la carte

# | Quelques exemples de projets soutenus en Creuse

L'investissement Ségur porte sur des travaux de construction ou de modernisation des établissements hospitaliers et médicosociaux. Ces chantiers et travaux immobiliers sont les plus visibles, mais des financements, tout aussi importants, sont consacrés au développement de services adaptés aux besoins de santé qui évoluent et à l'amélioration des conditions de travail des personnels dans les champs sanitaire et médico-social (EHPAD, avec un appui complémentaire spécifique sur les établissements accueillant des personnes en situation de handicap).

### Retrouvez la liste complète des projets éligibles aux aides Ségur en Creuse en annexe

## Guéret | Centre hospitalier de Guéret

Dans le cadre du Ségur de la Santé, le Centre Hospitalier de Guéret bénéficiera chaque année, de 2021 à 2029, de crédits dédiés à la « restauration des marges de financement », soit le versement de plus de 6 500 000 euros sur la période. L'établissement, confronté à des difficultés budgétaires majeures, va pouvoir, grâce à cette aide, retrouver une « respiration » et améliorer son fonctionnement quotidien. Il pourra, par exemple, diminuer le délai de paiement de ses fournisseurs qui s'était dégradé ces dernières années. Au-delà de cette amélioration de la situation actuelle de l'établissement, ce dernier a pu se tourner vers l'avenir grâce aux autres aides du Ségur investissement : changement de logiciel du SAMU en lien avec le Groupement hospitalier de territoire, renouvellement de son parc d'ambulances SMUR, modernisation de son laboratoire d'anatomopathologie, acquisition de matériel de télémédecine. L'hôpital a également déposé plusieurs projets structurants donc certains ont été retenus comme éligibles à un accompagnement Ségur tels que la restructuration des urgences par exemple. Les montants d'aide sont en cours d'instruction.

## Montant des aides Ségur allouées :

- 6 559 787 € au titre de la restauration des marges
- 639 000 € au titre de « Investir au quotidien »
- 2 105 000 € au titre de la réduction des inégalités de santé

# Noth | Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle André Lalande

Le Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle André Lalande de Noth a mis à profit les crédits Ségur reçus pour mettre à niveau son plateau technique par l'achat de matériels de pointe afin de pouvoir réaliser par exemple une thérapie dite miroir qui crée une illusion visuelle de mouvement du membre pathologique avec des effets positifs sur la récupération de la fonction sensorimotrice. Le Centre s'est aussi doté d'un type d'appareillage

du membre supérieur qui, associé à un exosquelette motorisé de soutien et de mobilisation du membre dans un espace de travail en 3D, permet de mettre en œuvre une thérapie interactive. L'établissement a également un projet d'extension/ restructuration afin de développer son offre de soins au profit du territoire. Il pourra ainsi offrir 93 % de chambres individuelles en hospitalisation complète, un parcours dédié pour les patients de l'hôpital de jour, ou encore des locaux spécifiques pour les équipes de l'hospitalisation à domicile, des consultations externes, et les équipes mobiles.

Montant du projet : 4 600 000 €

Montant de l'aide allouée au titre des projets structurants : 500 000 €

Montant des autres aides Ségur allouées :

- 239 139 € au titre de la restauration des marges
- 67 000 € au titre de « Investir au quotidien »
- 966 000 € au titre de la réduction des inégalités de santé

## Auzances | EHPAD Le bois joli

Le projet présenté par l'EHPAD d'Auzances vise à améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des résidents avec une capacité en lits identique: chambres individuelles avec normes de confort actuel, aménagement d'une unité dédiée pour les résidents désorientés ou atteints de troubles cognitifs et du comportement. L'objectif est également de réorganiser l'ensemble des services nécessaires au bon fonctionnement de la structure avec la création d'espaces d'animation, d'accueil des familles, d'un pôle médical et de bureaux pour les professionnels de santé qui interviennent à l'EHPAD (kinésithérapeutes, orthophonistes, psychologues, ...).

Montant du projet : 14 338 046 €

Montant de l'aide allouée : 1 850 000 € (Plan d'aide à l'investissement 2021)

# **△** Aubusson | EHPAD St Jean et le Mont

L'EHPAD du Centre hospitalier d'Aubusson est en cours de restructuration et s'inscrit dans une opération majeure de travaux impactant la majorité des sites de l'hôpital et ses différentes sphères d'activités. Concernant le secteur médico-social, le projet est avant tout de moderniser les bâtiments afin d'optimiser les conditions d'hébergement des résidents. L'établissement souhaite également développer l'offre pour les patients avec troubles cognitifs en sécurisant toute une unité qui leur est destinée et en créant six places d'accueil de jour. Une attention toute particulière est également portée sur la qualité de vie au travail des professionnels de santé et notamment à la prévention des troubles musculo-squelettiques à la laquelle a été dédiée une grande partie des crédits Ségur touchés par l'établissement après concertation des professionnels et des instances.

Montant du projet de restructuration des EHPAD : 22 000 000 € (montant d'aide en cours d'instruction)

Montants des autres aides Ségur allouées au CH d'Aubusson :

- 2 154 414 € au titre de la restauration des marges
- 41 000 € au titre de « Investir au quotidien »
- 530 000 € au titre de la réduction des inégalités de santé

**Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine** 

Tél : 06 65 24 84 60

 $\underline{ars\text{-}na\text{-}communication@ars.sante.fr}$ 

#### **ANNEXES**

La liste ci-après présente de façon plus détaillée les projets susceptibles d'être accompagnés financièrement dans le cadre du Ségur, par département. Les financements nationaux sont parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale. Ces investissements portent sur des travaux de modernisation comme sur des mesures d'assainissement financier, qui permettent aux établissements concernés de retrouver des capacités de développement.

Pour les investissements relevant de l'enveloppe « projets structurants », certains projets ont déjà pu faire l'objet d'une étude par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en lien avec les établissements, des besoins de financements (montant fixé dans les tableaux ci-dessous), d'autres sont en cours d'analyse. Ces échanges avec les établissements et les instances de concertation se dérouleront en vague successives très rapprochées (vague 1 à 3, décisions sur ces dossiers entre le 4ème trimestre 2021 et le 2ème trimestre 2022) pour donner rapidement de la visibilité aux établissements.

Dans tous les cas, l'ensemble des établissements éligibles à l'enveloppe « projets structurants » ont fait l'objet d'un versement soit au titre de l'enveloppe restauration des marges ou investir au quotidien pour leur permettre d'ores-et-déjà d'améliorer leur situation financière, la qualité des prises en charge et les conditions de travail des personnels.

15 781 901 € au titre du Ségur Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides a	u titre du Ségur inve	Complément d'aide régionale	TOTAL	
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restau- ration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUE DE LA MARCHE	Restructuration de l'architecture du plateau technique	1 500 000 €	Vague 2 (1°′ T 2022)		30 500 €		30 500 €
CENTRE HOSPITALIER DE BOURGANEUF	RESTRUCTURATION DU CENTRE HOSPITALIER DE BOURGANEUF	34 384 134 €	Vague 3 (2° T 2022)	50 000 €	28 000 €		78 000 €
CH LA VALLETTE	Regroupement des unités l'hôpital de jour du Berry - centre de proximité de réhabilitation	2 500 000 €	Vague 3 (2° T 2022)	100 000 €	90 000 €		190 000 €
MGEN SAINTE FEYRE	Structuration du service oncologie soins de suite ; Projet de rénovation des locaux de l'ESM ; Pôle médical de proximité "ville - hôpital"	280 000 €	Vague 1 (4° T 2021)	50 000 €	99 000 €		149 000 €
CRRF ANDRE LALANDE	Projet extension Noth	4 600 000 €	500 000,00 €	239 139 €	67 000 €		806 139 €
CH DE GUERET	Restructuration Urgences UDH SAMU	2 834 000 €	Vague 2 (1 <sup>er</sup> T 2022)	6 559 787 €	639 000 €		7 198 787 €
CH D'AUBUSSON	Projet de restructuration	31 869 183 €	Vague 1 (4° T 2021)	2 154 414 €	41 000 €		2 195 414 €
EHPAD LE BOIS JOLI AUZANCES	complément PAI 2015	14 338 046 €	1850000€				1 850 000 €

### Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides a	u titre du Ségur inve	Complément d'aide régionale	TOTAL	
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restau- ration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUE					
CHATELGUYON			11 200 €		11 200 €
VIERSAT					
CENTRE					
HOSPITALIER M L S		2 041 594 €	29 000 €		2 070 594 €
EVAUX					
CENTRE					
HOSPITALIER LA		1192 267 €	10 000 €		1 202 267 €
SOUTERRAINE					

<sup>&</sup>lt;sup>i</sup> Élus, services de l'Etat, usagers, fédérations sanitaires et médico-sociales, représentants des professionnels de santé, établissements, assurance maladie, conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA)

ii Financements Ségur (investissements projets structurants, restauration des marges, enveloppe investir au quotidien) parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale (FIR).